Votre argent : questions-réponses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **8 (1978)**

Heft 5

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

votre argent ? questions réponses !

Cette rubrique est tenue spécialement pour « Aînés » par des spécialistes financiers qui répondent aux questions de nos lecteurs, à condition toutefois que celles-ci ne soient pas trop personnelles. Nous prions les lecteurs que cette rubrique intéresse d'adresser leurs questions à « Aînés », case postale 2633, 1002 Lausanne.

Que nous cachent les banques ?

Mme F. L., de Sierre. A l'occasion de la clôture de l'exercice des banques, on évoque souvent « réserves » tacites, latentes, occultes ou cachées...

Les réserves latentes ou tacites sont des réserves qui ne figurent pas dans les chiffres du bilan ; c'est pourquoi on dit aussi qu'elles sont cachées. Il ne s'agit pas là d'une pratique illicite, ni propre aux banques. Pratiquement chacun dispose — sans le savoir peut-être — de réserves de ce type. A titre d'exemple, prenons le cas d'une personne dont le grand-père a acheté il y a 120 ans une pendule qui s'est transmise par héritage. La valeur d'achat à l'époque était de cent francs. Du fait de sa rareté, cette pendule peut être maintenant évaluée à vingt mille francs. Tant que cette pendule reste dans l'appartement, elle constitue une réserve tacite ou latente, mais elle permet, en cas de besoin d'argent, d'en obtenir une somme importante.
Pour une société ou une banque, le principe est le même ; l'immeuble qu'elle a acquis il y a cinquante ans reste comptabilisé au bilan au prix d'acquisition, diminué des amortissements. S'il était revendu, il le serait à un prix supérieur, dégageant une importante réserve jusque-là « cachée ».

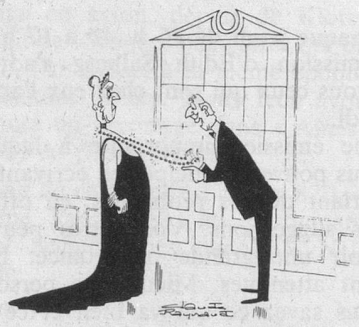

— C'est vrai que vous ajoutez une perle à chacun de vos anniversaires? (Dessin de Raynaud-Cosmopress.)

Les « intérêts négatifs » protègent le franc suisse

M. F. Y., Payerne. Que sont ces « intérêts négatifs » dont parle la presse ?

Votre question est intéressante, car ce genre d'intérêt est très différent de celui que vous touchez sur un carnet d'épargne. Le seul parallèle possible se situe au niveau du mode de calcul : il s'agit aussi d'un pourcentage sur une certaine somme, mais que l'on **déduit** d'un capital (d'où le nom « intérêt négatif ») alors qu'on l'ajoute dans le cas du livret d'épargne. C'est un intérêt à l'envers.
Il a été institué en Suisse en 1974 pour pénaliser les dépôts en francs suisses effectués par des étrangers. Le but est de dissuader ceux-ci d'acheter notre monnaie nationale.
En effet, lorsque — dans la situation actuelle — des étrangers cherchent à acheter du franc suisse, ils perturbent notre économie et contribuent à renchérir notre monnaie sur les marchés de devises. La hausse du franc suisse entrave nos exportations de marchandises dont le prix de vente augmente par rapport à ceux de nos concurrents étrangers. Pour le tourisme, qui joue un rôle important dans notre économie, le coût élevé du franc suisse fait que les étrangers préfèrent passer leurs vacances dans d'autres lieux de villégiature plus avantageux. Ce sont ces effets néfastes que combat le système des « intérêts négatifs ».

Loin de ma banque, loin du coffre ?

M. V. F., Versoix. J'ai un compte auprès d'une banque genevoise sur lequel je peux faire des retraits, des versements, etc. Je me propose de partir à St-Moritz et voudrais savoir si je dois entreprendre des démarches pour pouvoir disposer de mon argent à mon lieu de séjour ?

Cela ne pose aucun problème, à condition qu'il y ait une succursale de votre banque à St-Moritz. Il vous suffit de vous présenter aux guichets de la succursale en question en disant que vous avez un compte au siège de Genève et que vous désirez retirer de l'argent. Le caissier téléphonera pour se renseigner sur la nature de votre compte et son solde, vous demandera une pièce d'identité, et, si tous les éléments concordent, vous versera le montant désiré.

(Les réponses nous ont été fournies par des spécialistes du Crédit Suisse.)

CHRONIQUE DU MDA
TIVOLI 8
LAUSANNE
TÉLÉPHONE 23 84 34

Au cinéma

« Francois et le Chemin du Soleil ou la vie de saint François d'Assise »

A Neuchâtel, Bio, à 15 h., mardi 9 mai 1978.
Au Locle, Casino, à 15 h., vendredi 5 mai 1978.
A La Chaux-de-Fonds, Corso, à 15 h., lundi 8 mai 1978.
Prix d'entrée : Fr. 4.—

Vu le grand succès qu'a remporté ce film dans le canton de Vaud, nous pensons en faire bénéficier les aînés du canton de Neuchâtel.
Un film à ne pas manquer. L'auteur est également le réalisateur de « Jésus de Nazareth », actuellement dans les salles de Suisse romande. Nous aurons le plaisir de passer à des dates ultérieures le film de saint François d'Assise à Genève aussi.

VOYAGES VACANCES 1978

CURE A ABANO-TERME
fr. 790.— (membres MDA, fr. 770.—)
Du lundi 15 au vendredi 26 mai 1978.
Tout compris : Voyage car, pension complète, cure : 10 fangos, 10 bains thermaux, 10 massages, visite médicale et entrée à la piscine. Une excursion à Venise.

PARIS
fr. 440.— (membres MDA, fr. 410.—)
Du jeudi 20 au lundi 24 juillet 1978.
Tout compris avec spectacle des Grandes Eaux de Versailles.

VERONE
fr. 470.— (membres MDA, fr. 450.—)
Du dimanche 13 au mercredi 16 août 1978. Tout compris, même les 3 spectacles suivants :
« Il Trovatore », « Madame Butterfly », « La Force du Destin ».